



CARNAC

RAPPORT N° 202400 0028

Objet :
affichage de l'enquête publique relative au projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et au projet de modification n°1 de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant site patrimonial remarquable (SPR)

Carte Grise :

Date de délivrance :
1ère Mise en Circul. :
Type de véhicule :

Destinataires :

- Monsieur le Maire
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale



RAPPORT DE CONSTATATION

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois du mois de mai,

Nous soussigné(s), Brigadier ISAMBARD Arnaud

Agents de Police Judiciaire Adjointes, agréés et assermentés, en résidence à la Mairie de CARNAC

En fonction à la Police Municipale de CARNAC

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire de CARNAC

Vu les articles 21, 21^{2°}, 21-1, 21-2, D15, 73 et 429 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Ce jour, le jeudi vingt-trois mai de l'an deux mil vingt-quatre, à onze heures et trente minutes, à la demande du service urbanisme de la ville de CARNAC, nous avons constaté l'affichage de l'enquête publique relative au projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et au projet de modification n°1 de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant site patrimonial remarquable (SPR), en suivant le lien électronique, <https://www.carnac.fr/Actualites/2-enquetes-publiques-a-venir> et sur les lieux désignés ci-dessous conformément au plan annexé :

- 1- Place Christian Bonnet, parking de la mairie
- 2 - Parking du restaurant scolaire (parking Praden)
- 3 - Place Saint-Fiacre
- 4 - Lieu-dit BOURGEREL
- 5 - Le Pô
- 6 - Fontaine de Saint-Colomban
- 7 - Parking Saint-Colomban - impasse de Ty Gouar
- 8 - Boulevard de la plage angle boulevard de l'Atlantique
- 9 - Avenue de la Pointe
- 10 - Avenue des Druides angle Chemin de Beaumer
- 11 - 73 Chemin de Beaumer
- 12 - Office de tourisme de Carnac-plage (OTSI plage)
- 13 - 48 avenue des Dunes
- 14 - Avenue de la Zacharie Le Rouzic angle avenue du Roër
- 15 - Lieu-dit Kerluir
- 16 - Lieu-dit Kerlescan
- 17 - Lieu-dit le Lac
- 18 - Lieu-dit Kerhouant
- 19 - Lieu-dit les quatre chemins
- 20 - Lieu-dit Le Moustoir
- 21 - Lieu-dit Penhoët
- 22 - Lieu-dit Kergroix
- 23 - Lieu-dit Kerguoc'h
- 24 - Lieu-dit Kervéno
- 25 - Lieu-dit Croix de Quelvezin
- 26 - Lieu-dit Quelvezin
- 27 - Lieu-dit Kérogile

- 28 - Lieu-dit le Nignol
- 29 - Lieu-dit Kerlann
- 30 - Le Runnel, allée des Pinsons
- 31 - Chemin de Nilestrec

Rapport fait pour être transmis à notre Chef de Service ainsi qu'à Monsieur le Maire de CARNAC.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins que vous jugerez utiles.

Fait à CARNAC
Le 23/05/2021

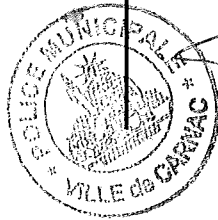
Signature du rapport N°2024 000028

Les A.P.J.A. : **Police Municipale de CARNAC**
Le Brigadier


Arnaud ISAMBARD

Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale

Police Municipale de CARNAC,
Le Brigadier Chef Principal,



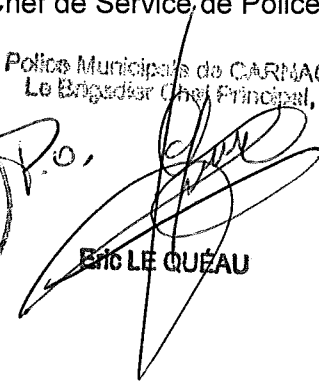

ERIC LE QUÉAU

Photo N°1 - Affichage enquête publique place Christian Bonnet - Mairie



Photo N°2 - Affichage enquête publique parking ancien restaurant scolaire (parking Praden)



Photo N°3 - Affichage enquête publique Place Saint Fiacre



Photo N°4 - Affichage enquête publique lieu-dit Bourgerel



Photo N°5 - Affichage enquête publique Le Pô



Photo N°6 - Affichage enquête publique Fontaine St Colombar

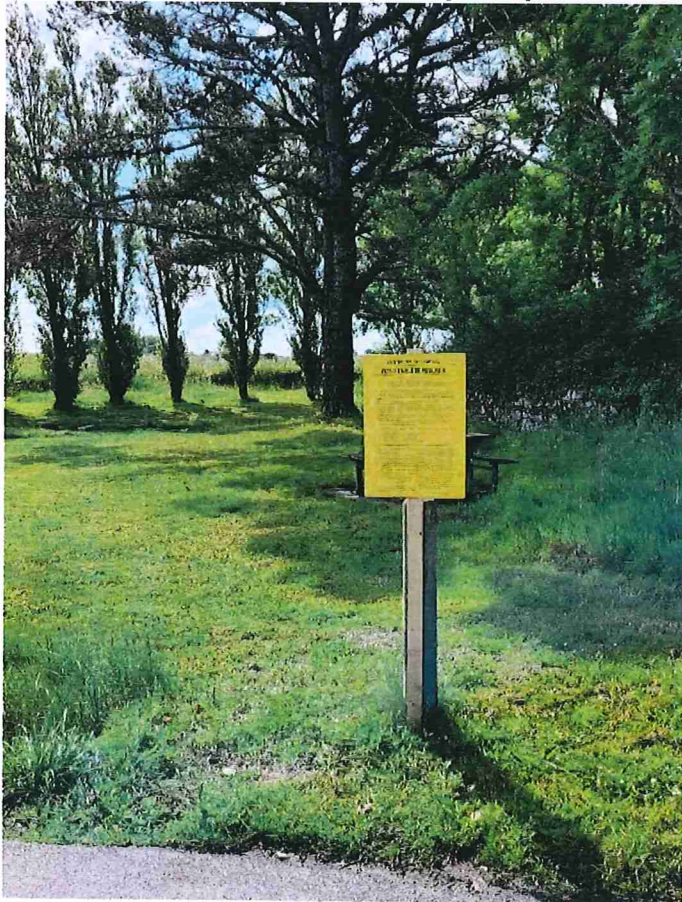


Photo N°7 - Affichage enquête publique parking Saint Colomban-impasse Ty Gouar



Photo N°8 - Affichage enquête publique Bd de la Plage - Avenue de l'Atlantique

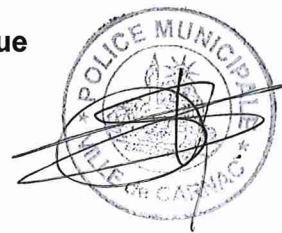


Photo N°9 - Affichage enquête publique avenue de la Pointe



Photo N°10 - Affichage enquête publique avenue des Druides-chemin de Beaumer

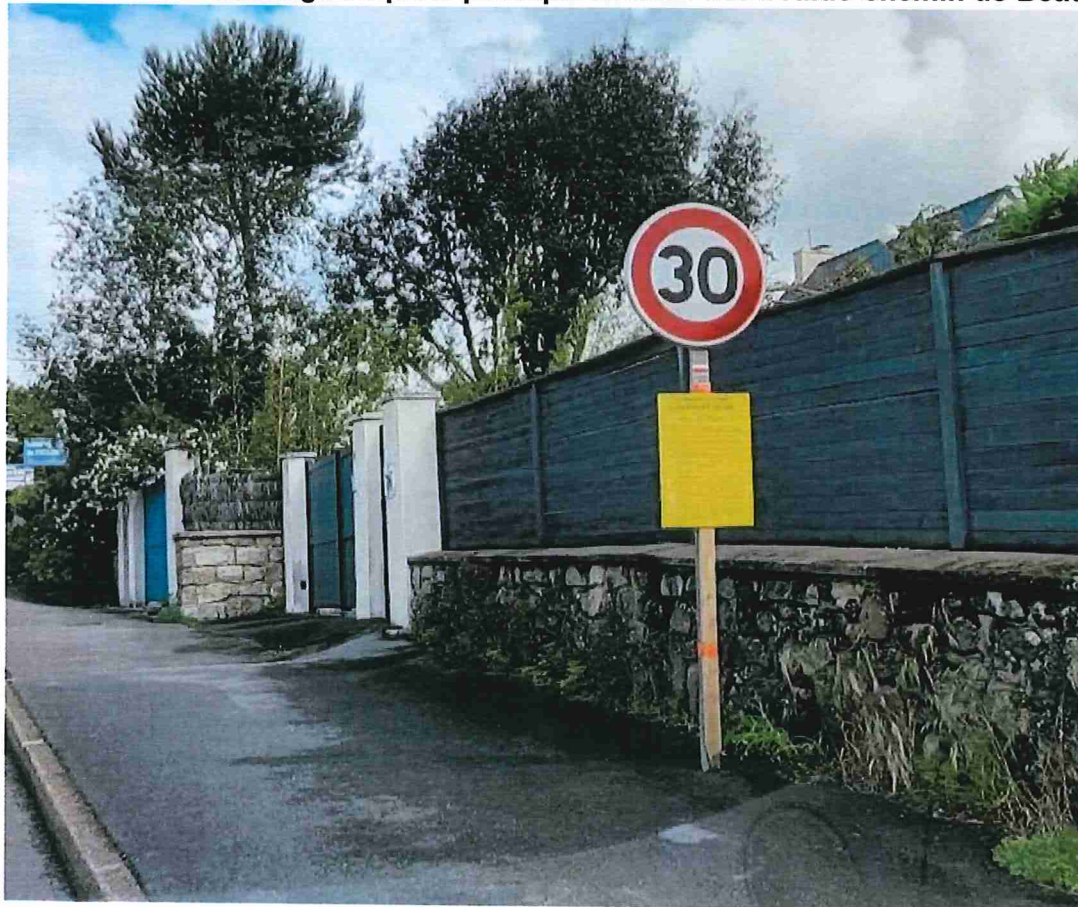


Photo N°11 - Affichage enquête publique 73 chemin de Beaumer



Photo N°12 - Affichage enquête publique Office de Tourisme Carnac avenue des Druides



Photo N°13 - Affichage enquête publique 48 avenue des Dunes



Photo N°14 - Affichage enquête publique Avenue Zacharie le Rouzic - Avenue du Roër



Photo N°15 - Affichage enquête publique Kerluir



Photo N°16 - Affichage enquête publique Kerlescan



Photo N°17 - Affichage enquête publique lieu-dit Le Lac



Le Lac

Photo N°18 - Affichage enquête publique lieu-dit Kerhouant



Kerhouant



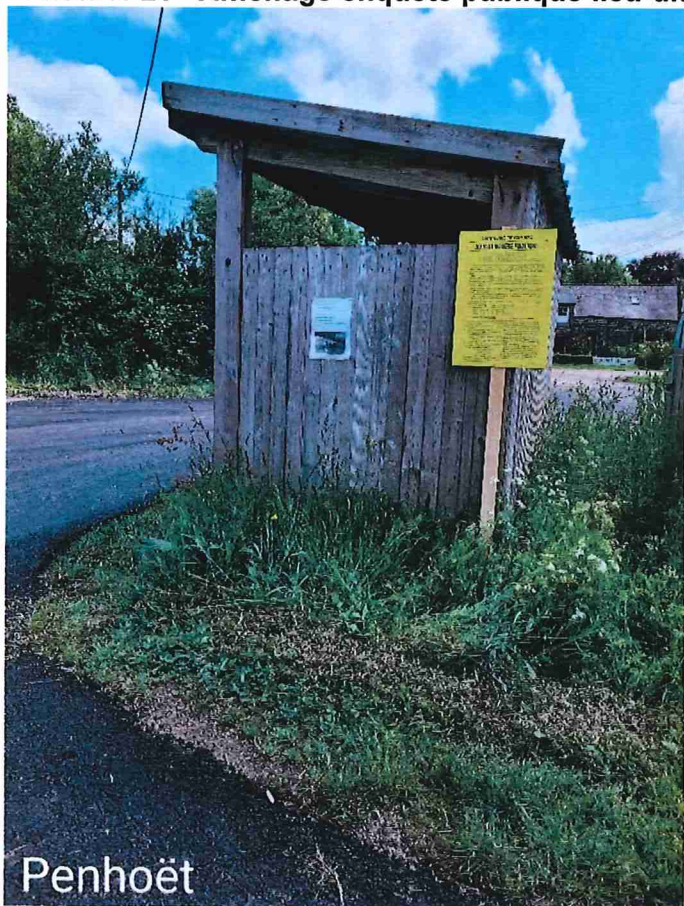
Photo N°19 - Affichage enquête publique lieu-dit Les quatres chemins



Photo N°20 - Affichage enquête publique lieu-dit le Moustoir



Photo N°21 - Affichage enquête publique lieu-dit Penhoët



Penhoët

Photo N°22 - Affichage enquête publique lieu-dit Kergroix



Kergroix



Photo N°23 - Affichage enquête publique lieu-dit Kerguoc'h



Photo N°24 - Affichage enquête publique lieu-dit Kervéno



Photo N°25 - Affichage enquête publique lieu-dit La croix de Quelvezin



Photo N°26 - Affichage enquête publique lieu-dit Quelvezin



Photo N°27 - Affichage enquête publique lieu-dit Kerogile



Photo N°28 - Affichage enquête publique lieu-dit Le Nignol



Photo N°29 - Affichage enquête publique lieu-dit Kerlann



Photo N°30 - Affichage enquête publique le Runnel



Photo N°31 - Affichage enquête publique Chemin de Nilestrec



COMMUNE DE CARNAC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté du Maire n° 2024-352 du 25 avril 2024.

Portant sur le projet de :

- 1- MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
- 2- MODIFICATION N° 1 DE L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) VALANT SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR).

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et sur la modification n° 1 de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de CARNAC, pendant trente et un jours consécutifs, **du 10 juin 2024 à 9h00 au 10 juillet 2024 à 17h00.**

Madame la Conseillère déléguée du tribunal administratif de Rennes a désigné Madame Anne-Marie CARLIER, en tant que commissaire enquêtrice.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public en mairie de CARNAC. Le dossier d'enquête publique et un registre dématérialisé sécurisé sont également mis en ligne durant toute la durée de l'enquête.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) a rendu sa décision n° 2023-010907 du 28 septembre 2023 sur la modification n° 1 de l'AVAP de ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) a rendu sa décision n° 2024-011385 du 23 avril 2024 après examen au cas par cas sur la modification n° 3 du PLU de ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale

La commissaire-enquêtrice siègera à la mairie de CARNAC où elle recevra en personne le public les jours et heures suivants :

- Lundi 10 juin 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture)
- Samedi 15 juin 2024 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 26 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- Lundi 1^{er} juillet 2024 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 10 juillet 2024 de 14h00 à 17h00 (clôture)

Organisation de l'enquête publique	A l'issue de l'enquête publique
<p>Toute personne pourra consulter le dossier d'enquête publique en mairie ou en ligne et consigner ses appréciations ou propositions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Soit par le biais d'un registre dématérialisé sécurisé accessible sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/5271• Soit par mail à l'adresse : enquete-publique-5271@registre-dematerialise.fr <i>Les observations transmises par courriel seront publiées sur ce registre dématérialisé et donc visibles par tous</i>• Soit sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet en mairie ;• Soit écrit et oral, auprès de la commissaire enquêtrice lors des permanences ;• Soit par correspondance à l'adresse suivante : Mme la commissaire enquêtrice Mairie de CARNAC Place Christian Bonnet BP 80 56341 CARNAC Cedex ; <p>Un ordinateur sera mis à disposition du public en mairie pour permettre de consulter le dossier d'enquête publique en ligne.</p>	<p>Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire d'enquête transmettra à M. le Maire de CARNAC le dossier d'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. A réception des conclusions, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera déposée à la mairie de CARNAC et sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/5271 pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.</p> <p>Le projet de modification n° 3 du PLU et le projet de modification n°1 de l'AVAP/SPR seront éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et des conclusions de la commissaire enquêtrice. Pour être rendues applicables, la modification n° 3 du PLU et la modification n° 1 de l'AVAP/SPR seront par la suite approuvées par délibération du Conseil municipal.</p>



